

DEPARTEMENT
DE
SAONE-et-LOIRE

Arrondissement de
MACON

Canton de
Mâcon-Centre

OBJET
de la délibération:

Modification du plan de financement des travaux de l'Espace de la Verchère

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

Présents à la séance :
22

Suffrages exprimés :
27

Le Conseil a été convoqué le :
18 novembre 2025

La liste des délibérations a été publiée et affichée le 25 novembre 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Séance du : VINGT-QUATRE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ
(24 NOVEMBRE 2025)

Le Conseil Municipal s'est réuni le vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq à 18h30, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs, GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BASSET Jean-Paul, BEAUDET Marie-Pierre, COCHET Grégory, BERNARDET Pailine, BRASSEUR Loïc, GAUDILLERE David, ISABELLON Anne, JETON-DESROCHES Béatrice, LOPEZ Patrick, MONNERY Maguy, MONTEIX Anne, PERRIN Jacques, RENAUD Sylvain, ROSSIGNOL Michel, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, VOISIN Laurent.

Etaient excusés : CASTEIL Katia est excusée et donne pouvoir à Mme le Maire, CHERCHI Mickael est excusé et donne pouvoir à GAGNEAU Claudine, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loïc, PETIT Jean-Pierre est excusé et donne pouvoir à JETON-DESROCHES Béatrice, RACINNE Christiane est excusée et donner pouvoir à LOPEZ Patrick.

Absents : BEAUDET Adrien ; GARLET Teddy.

Rapporteur : Mme le Maire

EXPOSE

L'Espace de la Verchère est une salle polyvalente utilisée aussi bien pour des spectacles culturels, pour des salons ou pour des événements de la vie communale.

Un premier plan de financement a été approuvé par le conseil municipal en avril 2023. Ce plan de financement prévoyait des travaux de rénovation énergétique d'une part et des travaux intérieurs d'autre part. Après la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre, il apparaît que le programme de travaux de rénovation énergétique ne pourra atteindre l'objectif de 60 % de gains de consommation pour deux raisons :

- du fait de contraintes techniques (notamment, capacité de la charpente à supporter l'isolant) ;
- du fait d'importants gains de consommation énergétique déjà réalisés avec la mise en place d'une gestion technique centralisée en 2022 (-32 %).

Ainsi, les subventions basées sur l'excellence environnementale ne seront pas mobilisables par la commune.

Il est donc proposé de définir un programme de travaux dont l'objectif principal est le confort des usagers, qu'ils soient professionnels ou particuliers. Ce programme comprendra notamment la modernisation de l'espace scénique permettant une augmentation du nombre de locations et donc une augmentation des recettes. D'autres aspects seront traités : acoustique, loges, sanitaires, hall d'entrée, rénovation du parquet, remplacement des menuiseries aluminium, installations électriques, remplacement de la chaufferie, etc.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé d'approver le lancement de l'opération et le plan de financement pour une opération de rénovation de l'espace de la Verchère.

A ce stade du projet, il convient d'arrêter le plan de financement du projet afin :

- D'indiquer les montants actualisés des subventions accordées et à demander ;
- De faire apparaître le coût des travaux :

Budget prévisionnel des travaux de rénovation intérieure et remplacement des menuiseries extérieures de l'espace de la Verchère		
	Dépenses	Recettes
Maitrise d'œuvre et révision de prix Etude scénique Travaux Transformateur (Enedis) Coopérants techniques Révision de prix, avenant , taux de tolérance	186 298 € 5 500 € 1 484 000 € 29 000 € 21 735 € 168 467 €	<i>Subventions de la Région (notifiée)</i> 17 239 € <i>Subventions de l'Etat DETR / DSIL (40%)</i> 637 915 € Autres subventions 300 000 € <u>Total</u> 955 154 € <i>Autofinancement (dont emprunt)</i> 939 846 €
TOTAL HT	1 895 000,00 €	1 895 000,00 €
TOTAL TTC	2 274 000,00€	

Compte tenu du nouveau budget prévisionnel et du plan de financement, il sera demandé au conseil municipal :

- D'approuver l'opération « Travaux de rénovation intérieure et remplacement des menuiseries extérieures de l'espace de la Verchère »
- D'approuver les modalités de financement de cette opération
- S'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
- Autoriser Madame le Maire à demander toutes subventions nécessaires à cette opération,
-

Délibération

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations du 3 avril 2023 portant approbation du plan de financement de l'opération de rénovation énergétique et travaux intérieur de l'ESPACE DE LA VERCHERE,

VU l'avis favorable des commissions réunies du 12 novembre 2025,

Le rapporteur entendu,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après interventions de Mme JETON-DESROCHES, M. LOPEZ et Mme le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité avec 4 abstentions (Mme JETON-DESROCHES, M. PETIT, M. LOPEZ et Mme RACINNE),

APPROUVE l'opération « Travaux de rénovation intérieure et remplacement des menuiseries extérieures de l'espace de la Verrière » ;

APPROUVE les modalités de financement de cette opération ;

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

AUTORISE Madame le Maire à demander toutes subventions nécessaires à ces opérations,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Christine ROBIN

